

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE 2026-2027

Chers parents,

Les inscriptions pour le périscolaire, le transport scolaire et la cantine pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes. Comme vous le savez, nous avons entamé une transition vers une dématérialisation totale des inscriptions.

✦ Pour les nouvelles familles ou celles ne disposant pas encore d'un compte sur l'espace FEEL :

Vous devrez obligatoirement envoyer un mail à l'équipe de l'Espace FEEL avec les informations suivantes afin que nous puissions créer votre espace personnel.

- Nom prénom
- Date de naissance
- Adresse postal complète
- Numéro de téléphone
- Mail

Et cela pour tous les membres de votre famille impérativement.

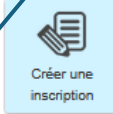
Dossier administratif :

Un dossier administratif devra être créé pour **chaque enfant**, dans l'onglet "Dossier administratif". Il vous suffira de suivre les instructions et de fournir les pièces demandées.

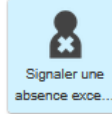
Nos équipes vérifieront les dossiers. Si tout est conforme, vos inscriptions aux différentes activités seront activées dans un délai de 24h après validation. Un mail de confirmation automatique vous sera envoyé à la validation du dossier.

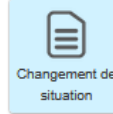
Ma famille

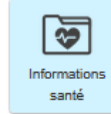

Dossiers administratifs

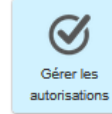

Créer une inscription


Modifier les réservations


Signaler une absence exco...


Changement de situation


Informations santé


Gérer les autorisations

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

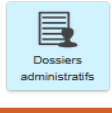
	Cath	Dossier administratif Adulte 2025-2026	▶
	Estelle	Dossier administratif Enfant 2025-2026	▶

Sans dossier administratif préalablement valider par nos services, vous ne pourrez pas passer à l'étape de l'inscription ni réservation.

Procédure d'inscription :

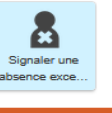
1. Rendez-vous dans l'onglet "Créer une inscription", puis cliquez sur l'activité souhaitée pour inscrire votre enfant.

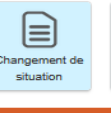
Ma famille

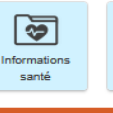

Dossiers administratifs

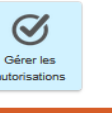

Créer une inscription


Modifier les réservations


Signaler une absence exco...


Changement de situation


Informations santé


Gérer les autorisations

CRÉER UNE INSCRIPTION

	Estelle	Transport Mercredi	▶
	Estelle	Garderie périscolaire	▶
	Estelle	Mercredis	▶
	Estelle	Vacances dématérialisé	▶
	Estelle	<u>Restauration scolaire Privilège</u>	▶
	Estelle	Futuroscope	▶
	Estelle	Transport Scolaire	▶
	Estelle	Transport Vacances ALSH	▶

***Les inscriptions inscrites ci-dessus sont en démo. Les inscriptions affichées sur votre espace seront celle active à l'inscription.**

LA DÉMARCHÉ



L'enregistrement de votre demande se déroule en plusieurs étapes. Le nombre et le contenu des étapes affichées varient selon le type de démarche et les options choisies par la mairie.

Voici les étapes pouvant être affichées :

- **Etape Mon rendez-vous**
Sur cette page, vous saisissez un rendez-vous en lien avec la demande.
Cette étape s'affiche uniquement si la demande nécessite une prise de rendez-vous.
- **Etape Mes informations**
Sur cette page, vous saisissez les informations vous concernant.
Si vous êtes sur votre compte citoyen, celles-ci sont automatiquement renseignées.
Vous pouvez néanmoins choisir d'être informé du suivi de votre demande par un moyen autre que celui précisé sur votre compte citoyen.
- **Etape Choix des personnes**
Si besoin, cette page permet de sélectionner les personnes concernées par la demande.
- **Etape Ma demande**
Cette page correspond au formulaire permettant de saisir votre demande. Elle est donc différente d'une demande à une autre.
- **Etape Le récapitulatif**
Cette page récapitule les informations que vous avez saisies dans le formulaire.
Vous pouvez ainsi les vérifier avant de **valider** votre demande.

ANNULER LA DÉMARCHÉ

COMMENCER LA DÉMARCHÉ >

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit Camille
* Cycle de votre enfant :
Lieu

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement intérieur à télécharger ici :



☒ Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur ci-dessus.

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Le cycle de l'enfant est à choisir : **Élémentaire** pour les enfants du CP au CM2, et **Maternelle** pour les enfants de la petite section à la grande section.

Le lieu sera attribué automatiquement en fonction de l'école de votre enfant.

En validant, vous reconnaissez avoir lu et accepté le règlement intérieur. Nous vous conseillons d'en prendre attentivement connaissance, celui-ci étant strictement appliqué.

RÉCAPITUTATIF DE LA CRÉATION D'INSCRIPTION :

[ANNULER LA DÉMARCHE](#)[< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)[VALIDER](#)

INSCRIT	
Inscrit	Camille
Cycle de votre enfant :	Enfant Élémentaire
Lieu	Restaurant Charles PERRAULT - Cantine

RÈGLEMENT INTÉRIEUR	
Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur ci-dessus.	Oui

[ANNULER LA DÉMARCHE](#)[< RETOUR À L'ÉTAPE 1](#)[VALIDER](#)

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

16 févr. 2026	14:22		DEMANDE N° 88009 ENFANCE Restauration scolaire Camille	 Traité positivement	
---------------------	-------	--	---	----------------------------	--

MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription.

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (elodie.carrez@outlook.fr) de l'avancement de son instruction.
Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

© Mairie de Charvieu-Chavagneux | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Plan du site

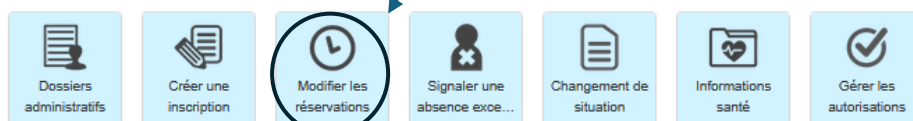
[AIDE](#)

RÉSERVATION DES REPAS ET PANIER REPAS

- Ensuite, allez dans l'onglet "Modifier mes réservations" pour effectuer vos réservations directement depuis votre espace personnel.

⚠ Une option de réservation périodique est disponible en cliquant sur "appliquer une périodicité" (en haut à droite).

Ma famille



MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Estelle	RESTAURATION Scolaire Privilage	Restaurant Charles PERRAULT	du 02/09/2024 au 04/07/2025	
---------	---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--

LA DÉMARCHE



Délai de réservations, modifications ou annulations :

Je me connecte le	Je modifie pour le
Lundi	Vendredi
Mardi	Lundi
Mercredi	Mardi
Jeudi	Jeudi suivant
Vendredi	Jeudi
Samedi	Jeudi
Dimanche	Jeudi

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER LA DÉMARCHE >

Les délais de réservations, modification ou annulations sont de 72h ouvré franches.

Je me connecte le	Je modifie pour le
Lundi	Vendredi
Mardi	Lundi
Mercredi	Mardi
Jeudi	Jeudi suivant
Vendredi	Jeudi
Samedi	Jeudi
Dimanche	Jeudi

■ Modifications apportées ici
 ■ Réservations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
36	01/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	02/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	03/09	04/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	05/09 Panier Repas ☐ Repas ☐
37	08/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	09/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	10/09	11/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	12/09 Panier Repas ☐ Repas ☐
38	15/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	16/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	17/09	18/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	19/09 Panier Repas ☐ Repas ☐
39	22/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	23/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	24/09	25/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	26/09 Panier Repas ☐ Repas ☐
40	29/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	30/09 Panier Repas ☐ Repas ☐	01/10	02/10	03/10

Il vous suffit de sélectionner les jours souhaités pour la réservation des repas.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une période bien définie, voire sur l'année complète, voici la démarche à suivre afin d'éviter de procéder à l'inscription semaine par semaine.

DEMARCHE POUR APPLIQUER LA PERIODICITÉ

1- DÉFINIR LA PÉRIODE

SUR QUELLE PÉRIODE SOUHAITEZ-VOUS MODIFIER VOS RÉSERVATIONS ?

DATE DÉBUT: Vendredi 20 Février 2026

DATE FIN: Vendredi 3 Juillet 2026

ANNULER

SUIVANT

Vous devez cliquer sur « appliquer une périodicité » ; définir vos dates de début et de fin.

Exemple : mardi 1^{er} septembre 2026 au vendredi 2 juillet 2027

Passez à l'étape 2.

2- DÉFINIR LE CYCLE

LE RYTHME DE VOS RÉSERVATIONS EST-IL DIFFÉRENT CHAQUE SEMAINE ?

non

sur deux semaines

sur trois semaines

sur quatre semaines

ANNULER

SUIVANT

Si vous n'avez pas de rythme particulier, il faudra cliquer sur « non » ; en cas de rythme (pair, impair) il faudra cliquer sur « deux semaines »

Pour les parents qui n'ont pas de rythme particulier :

The screenshot shows the 'APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ' (Apply a periodicity) interface. At the top, there are four tabs labeled 'Panier Repas'. Below the tabs, there are three circular icons: a calendar, a building, and a pencil. The main heading is 'APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ'. To the right, there is an orange button labeled '3- RÉSERVATIONS'. Below the heading, there is a section titled 'DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :'. A note below this section states: 'Les anciennes réservations seront effacées.' Below the note, there is a table with columns for 'SEM', 'LUNDI', 'MARDI', 'MERCREDI', 'JEUDI', and 'VENDREDI'. The 'SEM' column has a vertical bar with the number '1'. The 'LUNDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'MARDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'MERCREDI' column is empty. The 'JEUDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'VENDREDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. At the bottom left, there is a link 'Tout cocher / Tout décocher'. At the bottom right, there are two buttons: 'ANNULER' and 'APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ'. A blue arrow points from the text 'cliquer ici.' to the 'APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ' button.

Cliquer sur les repas (repas fourni par la ville) ou panier repas (repas froid fourni par vos soins) sur chaque jour et cliquer ici.

Pour les parents qui ont un rythme une semaine sur deux par exemple, (souvent pour les parents séparés)

The screenshot shows the 'APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ' (Apply a periodicity) interface. At the top, there are four tabs labeled 'Panier Repas'. Below the tabs, there are three circular icons: a calendar, a building, and a pencil. The main heading is 'APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ'. To the right, there is an orange button labeled '3- RÉSERVATIONS'. Below the heading, there is a section titled 'DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :'. A note below this section states: 'Les anciennes réservations seront effacées.' Below the note, there is a table with columns for 'SEM', 'LUNDI', 'MARDI', 'MERCREDI', 'JEUDI', and 'VENDREDI'. The 'SEM' column has two rows, each with a vertical bar and the numbers '1' and '2'. The 'LUNDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'MARDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'MERCREDI' column is empty. The 'JEUDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. The 'VENDREDI' column has two rows, each with 'Panier Repas' and 'Repas' and a checkbox. At the bottom left, there is a link 'Tout cocher / Tout décocher'. At the bottom right, there are two buttons: 'ANNULER' and 'APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ'. A blue arrow points from the text 'cliquer ici.' to the 'APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ' button.

Attention : la semaine 1 correspond à la semaine de la première date que vous avez saisie.

Par exemple, si vous indiquez une période du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027, la semaine 1 correspondra à la semaine du 31 août 2026 au 4 septembre 2026.

Si vous êtes sur un rythme pair/impair, il sera donc nécessaire de sélectionner la semaine correspondante (1 ou 2) afin que l'alternance s'applique correctement sur l'ensemble de l'année.

La démarche visant à appliquer une périodicité n'est en aucun cas obligatoire.

En cas de planning variable, vous pourrez effectuer vos inscriptions à la semaine, au mois ou par période, selon les options proposées, sans difficulté, à condition de respecter les délais indiqués.

ANNULER LA DÉMARCHE

Le demandeur

La demande

RÉSERVATION

Camille - RESTAURATION Scolaire - du 01/09/2025 au 03/07/2026 - Restaurant Charles PERRAULT - Cantine

lundi 23/02/2026

Repas

mardi 24/02/2026

Repas

jeudi 26/02/2026

Repas

vendredi 27/02/2026

Repas

lundi 02/03/2026

Repas

mardi 03/03/2026

Repas

jeudi 05/03/2026

Repas

vendredi 06/03/2026

Repas

lundi 09/03/2026

Repas

mardi 10/03/2026

Repas

jeudi 12/03/2026

Repas

vendredi 13/03/2026

Repas

lundi 16/03/2026

Repas

mardi 17/03/2026

Repas

jeudi 19/03/2026

Repas

vendredi 20/03/2026

Repas

lundi 23/03/2026

Repas

mardi 24/03/2026

Repas

jeudi 26/03/2026

Repas

vendredi 27/03/2026

Repas

1234

Suivant

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Il faudra ensuite aller à l'étape 2.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
5	26/01 Panier Repas ☐ Repas ☐	27/01 Panier Repas ☐ Repas ☐	28/01	29/01 Panier Repas ☐ Repas ☐	30/01 Panier Repas ☐ Repas ☐
6	02/02 Panier Repas ☐ Repas ☐	03/02 Panier Repas ☐ Repas ☐	04/02	05/02 Panier Repas ☐ Repas ☐	06/02 Panier Repas ☐ Repas ☐
7	09/02	10/02	11/02	12/02	13/02
8	16/02	17/02	18/02	19/02	20/02
9	23/02 Panier Repas ☐ Repas ☒	24/02 Panier Repas ☐ Repas ☒	25/02	26/02 Panier Repas ☐ Repas ☒	27/02 Panier Repas ☐ Repas ☒

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Vous aurez un récapitulatif de ce que vous avez demandé (il faudra bien vérifier) et valider

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

16
févr.
2026

14:41

DEMANDE N° 88010
ENFANCE Réservation
Camille - RESTAURATION Scolaire - Restaurant Charles PERRAULT - du 23/02 au 03/07/2026

Traitée
positivement

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (elodie.carrez@outlook.fr) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse :
[cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

© Mairie de Charvieu-Chavagneux | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Plan du site

[AIDE](#)

La demande est traitée automatiquement, car nous avons actuellement la possibilité d'accueillir les enfants sans limitation de capacité.

Votre enfant est donc bien inscrit à la cantine avec les repas réservés.

TARIFS :

	Charvieu-Chavagneux	Hors commune
Restauration privilège		
Repas enfant maternelle	3,70 €	7,35 €
Repas enfant primaire	4,20 €	7,35 €
Panier repas froid	2,20 €	4,40 €
Repas hors délai ou sans inscription	10,50 €	12,60 €
Restauration standard		
Repas enfant maternelle	4,75 €	7,35 €
Repas enfant primaire	5,25 €	7,35 €
Panier repas froid	3,15€	4,40 €
Repas hors délai ou sans inscription	10,50 €	12,60 €
Enfants des agents commune et CCAS sur horaires restreints	2,10 €	2,10 €

POINTS IMPORTANTS :

Nous ne vérifierons pas vos réservations et elles seront validé automatiquement. Nous vous prions de bien prendre le temps de faire vos réservations pour éviter toutes erreurs.

La case repas est pour une réservation des repas fournis par la cantine,

La case panier repas est une réservation pour les repas (pique-nique froid) fournis par vos soins.

Le système est le même pour le périscolaire, et le transport scolaire (pour les enfants scolarisés au Piarday et habitant sur ce même secteur)

Paiements

Nous veillons à ce que toutes les familles soient à jour de leurs paiements.

En cas de dettes non réglées, nous ne pourrons pas valider l'inscription.

À noter :

Le dossier administratif seul ne permet pas de bénéficier du tarif « privilège » pour la cantine. **Il faudra créer l'inscription à la cantine avant le 20 août pour en bénéficier.**

À défaut d'inscription et de réservation avant le 20 août, **il ne sera plus possible de bénéficier de ce tarif, même après une demande de régularisation**
L'équipe de l'Espace FEEL.